

Quand la santé se dégrade

Quand les problèmes de santé surviennent, bien des seniors quittent prématurément la vie professionnelle, alors que d'autres continuent de travailler. Les besoins et les possibilités offertes sont ici déterminants, comme le soutien proposé par les employeurs et par l'État.

Texte : Isabel Baumann, Sonja Feer

En vieillissant, la probabilité de souffrir d'une maladie chronique augmente. En 2017, près de 44% des 55 à 64 ans en Suisse faisaient état d'un problème de santé persistant. Il s'agit du groupe d'âge où le taux d'absence du travail pour raisons de santé est le plus élevé. Or en cas de maladie ou d'accident, la sortie du marché du travail n'est pas une fatalité à cet âge. Des études menées dans divers pays montrent que beaucoup de seniors poursuivent leur activité lucrative, souvent même à un taux d'occupation élevé, malgré une ou plusieurs maladies chroniques.

Beaucoup de travailleuses et travailleurs âgés atteints de problèmes de santé réduisent néanmoins leur activité. Les métiers manuels semblent particulièrement touchés, selon une étude représentative réalisée en Suisse auprès de 4000 personnes âgées de 50 à 60 ans (Feer et al., 2022).

L'étude a examiné la corrélation entre l'évolution de l'état de santé individuel et le nombre d'heures de travail accomplies dans divers grands groupes de professions. Un lien est apparu à chaque fois entre l'état de santé et la participation au marché du travail. Or dans les professions artisanales (par ex. mécanicien·ne·s), les travailleuses et travailleurs âgés ont tendance à être en moins bonne santé et travaillent davantage que dans les métiers non manuels (par ex. employé·e·s de bureau). Donc si une personne ayant une activité artisanale souffre de problèmes de santé quelques années avant l'âge légal de la retraite, sa participation au marché du travail sera davantage affectée que pour les postes de bureau. La corrélation est toujours plus forte avec l'âge.

Une explication possible de ce lien tient d'une part aux exigences physiques accrues des professions artisanales, qui font que la per-

sonne aura moins tendance à rester active en cas de problème de santé. D'autre part, l'absence de compétences transférables (par ex. la communication) risque de compliquer un changement d'emploi en cas de problème de santé. Enfin, l'impact d'une détérioration de l'état de santé sur la situation professionnelle dépend de toute une série de facteurs. Le type de maladie et sa gravité jouent par exemple un rôle sur le degré de limitation de la capacité de travail. En outre, la motivation individuelle poussera à conserver une activité professionnellement active, ou au contraire à privilégier une retraite anticipée. Les ressources financières pèsent aussi dans la balance. Si l'on jouit d'une meilleure situation financière, il est plus aisé de prendre une retraite anticipée ou de réduire son taux d'occupation. Enfin, les prestations de soutien allouées par les employeurs ou par l'État jouent un rôle. Moyennant une adaptation er-



gonomique de son poste de travail, une personne souffrant de maux de dos chroniques pourra conserver son emploi. De même, les mesures de réadaptation de l'AI (par ex. accompagnement ou coaching) facilitent la reprise du travail après une période de maladie (voir p. 10).

Les dernières réformes de la prévoyance vieillesse et de l'assurance invalidité visent à maintenir plus longtemps la main-d'œuvre âgée dans la vie active. Dans ce contexte, il faut se demander comment on pourrait prévenir toute aggravation des inégalités en matière de santé. Il serait par exemple possible pour les entreprises d'adopter des mesures de promotion de la santé et de prévention axées sur les seniors (réduction anticipée du temps de travail, système de rotation des postes, etc.). De telles mesures ont pour effet de réduire la charge de travail de la main-d'œuvre âgée, dans les professions manuelles notamment. ■

Les problèmes de santé sont plus fréquents quand on a un travail physiquement exigeant.

Photo : Shutterstock



Pour en savoir plus :

Téléchargement de l'étude citée de Feer et al., parue dans le «European Journal of Public Health»



Téléchargement de l'étude «Taux d'absences en raison de maladie/accident des salariés occupés à plein temps selon le sexe, la nationalité et d'autres caractéristiques»



Isabel Baumann

Activités de recherche et d'enseignement à la ZHAW. Direction d'un projet du FNS sur les inégalités en matière de santé dans le contexte de l'allongement de la vie active.

✉ isabel.baumann@zhaw.ch



Sonja Feer

Collaboratrice scientifique du département Santé de la ZHAW. Participation à divers projets de recherche en santé publique.

✉ sonja.feer@zhaw.ch